



Halte Pouce Loisirs

1. Objectifs

A. Faciliter le parcours des familles :

- D'identifier une plateforme ressource, facilitant ainsi leurs recherches.
- De les délester de la prospection souvent douloureuse et aléatoire.
- D'optimiser les possibilités d'accueil, grâce au maillage « Loisirs » identifié par le service « Halte Pouce Loisirs ».
- De sélectionner si besoin, via le service Répét de Halte Pouce et le financement notifié éventuellement par la MDPH, une tierce personne qui facilitera l'intégration.

B. Soutenir et informer les équipes :

- Faire le lien « clientèle » avec les structures qui évoquent souvent une bonne volonté mais un manque de demandes...
- Apporter des sensibilisations et/ou formations conjointes à destination des équipes d'accueil et des familles, permettant une rencontre « dédramatisée ».

2. Modalités du service

A. Autour des familles

Conformément au projet global de l'association, « Halte Pouce Loisirs » proposera, toujours dans le cadre de son soutien à la parentalité, un accueil, une écoute et un accompagnement des familles dans leur projet de loisirs en favorisant

- Les démarches de recherche et d'inscription et de
- La mise en place des activités, en milieu ordinaire (ou spécialisé si nécessaire).

B. Autour des équipes d'accueil :

Il s'agit d'encourager et d'accompagner les organismes de loisirs, les municipalités et les centres de vacances à accueillir les enfants et les jeunes porteurs de handicap afin de favoriser l'accessibilité au loisir et leur

participation sociale en proposant des actions de sensibilisation et/ou de formation :

- Individuelle au cas par cas
- collective sur l'ensemble d'une structure
- collective (professionnels et familles) dans le cadre des café-parents, organisés mensuellement par Halte Pouce.

C. Fonctionnement du service

- Réception de la demande de la famille et rencontre avec l'enfant.
- Mise en relation, par le responsable du service « Halte Pouce Loisirs », avec les associations en lien avec secteur concerné (centre de loisirs, colonies de vacances), les Maisons pour Tous (hébergeant les clubs d'activités artistiques et associations proposant des activités sportives individuelles ou collectives), la Fédération Handisport (pour le secteur du sport adapté)...
- Suivi des situations au cas par cas : Accompagnement de la famille pour les démarches d'inscription ou les 1ères rencontres si nécessaire, afin d'optimiser la démarche.
- Montage financier proposé par Halte Pouce Loisirs si c'est nécessaire, avec la constitution d'une demande de tierce personne formulée par la famille auprès de la MDPH.

3. Résultats attendus pour 2009

A. Les familles : Une cinquantaine d'enfants et leurs familles

- Meilleure conciliation des temps de vie pour les familles (« parcours du combattant » allégé).
- Meilleure socialisation des enfants porteurs de handicap.
- Meilleure connaissance et acceptation du handicap pour les enfants « valides ».

B. Pour les structures d'accueil : Une centaine de structures concernées

- Un élargissement des possibilités d'accueil sur le département.
- Une meilleure approche des familles (notion de compétences parentales).
- Une meilleure connaissance du fonctionnement du secteur médico-social.
- Prise de conscience de leurs responsabilités au regard de la loi 2005 et de leurs places dans le projet global du projet de vie de l'enfant accueilli.